Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260306-DEL06032026_011-DE

BANNALEC
BANALEG

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2026

L'An deux mil vingt-six, le six mars, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt février deux mil vingt-six, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme. Christelle BESSAGUET, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, Mme Marie DUIGOU, Mme Annie BARRAULT, M. René PRAT, M. Denis BARGUIL, Mme Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme. Marie-Hélène NAVINER, Mme. Florence LE MEUR, M. Arnaud TAERON, M. Romuald FEVRIER, M. Gaëtan PRIMA, Mme. Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELT, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

M. Guy DOEUFF, excusé, a donné un pouvoir à Mme Annie BARRAULT
Mme. Anne-Laure RIGNAULT, excusée, a donné pouvoir à Mme Martine PRIMA
M. Vincent BRATZLAWSKY, excusé, a donné un pouvoir à Mme Odile LE CANN

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu Marie-France LE COZ comme secrétaire.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260306-DEL06032026_011-DE

DEL06.03.2026-011 : Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide au titre de l'exercice 2026, d'accorder les subventions suivantes :

Actions scolaires et formations :

Foyer socio-éducatif - Collège Jean-Jaurès	1 075
Section locale DDEN Bannalec -Le Trévoux	250
Sous-total	**1 325**

Actions sportives

BBK Athlé	6 000
Fleur de Genêt	5 800
Tennis club Bannalécois	4 700
Club Gymnique Bannalécois	4 500
Hand Ball Club Bannalécois	4 000
Dojo Aven - Belon	3 200
Tennis de table	1 600
Klub Moise Océan	1 200
Club des Pétanqueurs	1 000
Club scolaire - Collège Jean-Jaurès	800
Walking foot bannalécois	500
Club d'échecs Pays de l'Aven	500
Holistic training	400
Club d'Aïkido - Bannalec	60
Handisport de Cornouaille	50
Sous-total	**34 310**

Culture, tourisme et animation

Espace Musique	10 359,48
Comité des fêtes	7 000
Ensemble Folklorique " Les Genêts d'Or"	7 000
Amicale des Employés Communaux (A.E.C.B)	5 000

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260306-DEL06032026_011-DE

Ass. Les Genets (EHPAD)	3 500
Les amis de Thersiquel	1 000
Sté du cheval breton de l'Aven	1 000
De rive en rive	1 000
Jeunesse sans frontières	600
Les jardiniers des 6 rivières	350
UTL des 3 rivières	250
Associations des donneurs de voix – Bibliothèque sonore 29	50
Sous-total	**37 109.48**

Social, humanitaire, santé et hygiène

Centre Communal d'Action Sociale	15 550
Association bannalécoise de lutte contre le frelon asiatique	1 500
Crèche Point Virgule	1 011
Solidarité Paysans Bretagne	850
Alcool accompagnement prévention du Finistère (Bannalec)	500
Secours catholique - Quimper	250
Secours Populaire Français - Quimperlé	250
BREIZH 29 "Un bouchon un sourire"	250
APPBEC (Association Protection de la population, de la biodiversité, des espèces et des cultures)	250
CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	250
Prévention routière	200
Enfance et partage	200
Rêves de clown	200
Sous-total	**21 261**

Actions diverses

U.N.C-A.F.N	300
U.B.C	50
Sous-total	**350**
TOTAL GENERAL	**94 355.48**

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260306-DEL06032026_011-DE

Décide de rejeter la demande présentée par :
Bann'Anim
Ass des laryngectomisés et mutilés de la voix

Décide de rejeter, faute de dossier, les demandes présentées par :
FSE Villemarqué
Collège St Michel – Rosporden (demande FSE + association sportive)
IFAC Brest
MFR Loudéac
Association sportive de Kerneuzec
Association sportive collège L.Ferré - Scaër
ADAPEI
AFM - Téléthon
JPV Vivre après le décès d'un enfant
Cohérence
Ass. Conciliateurs de justice de la CA de Rennes

Décide de verser au titre des médailles et retraites
2 942 euros à l'Amicale du personnel

Décide de verser au titre de la participation aux jeunes bannalécois
150 euros au club gymnique bannalécois (15€/jeune)

Décide de verser au titre du remboursement de la Box Internet du logement (année 2025)
563.88 euros à l'Association Les Genêts (EHPAD)

Délibération adoptée à l'unanimité *(MM. Rayan Le Calloch, Romuald Février, Frédéric Guelt, Martine Prima ont quitté la salle avant l'examen de cette question et n'ont pas pris part au vote)*

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire, **Le Secrétaire,**

MAIRIE DE BANNALEC (FINISTÈRE)

Christophe LE ROUX **Marie France LE COZ**